

## Programmes de français

L'an passé, l'enseignement du français a provoqué des débats profonds, houleux, parfois contradictoires dans la profession et dans les médias. Les principales craintes portaient sur l'abandon de la formation littéraire et des exercices les plus formateurs.

Sur le premier point, il est clair que ces programmes sont, peut-être même plus fortement que par le passé, centrés pour l'essentiel sur des objets littéraires.

Sur le deuxième point, le projet de 1<sup>ère</sup> fait maintenant explicitement référence aux exercices d'analyse, de commentaire et de dissertation.

Depuis la rentrée, le programme de seconde est en application. Le texte a connu bien des modifications depuis sa parution au BO du 12 août 99.

Le SNES s'appuyant sur les nombreuses réponses du questionnaire lettres, sur les réactions des collègues, a rencontré A. Viala, président du GTD, à de nombreuses reprises et les discussions ont permis des améliorations certaines. Les rubriques ont été repensées et réorganisées. Cinq sur sept sont des passages obligés ; ces deux dernières sont « optionnelles ». Le terme est ambigu : sont-elles au choix ou facultatives ? Le GTD n'a, semble-t-il pas tranché. Cela pose le problème de la lourdeur de l'ensemble pour les horaires impartis.

L'augmentation horaire en seconde permet de desserrer un peu les contraintes d'un programme jugé au départ trop ambitieux par la totalité des collègues. En première, l'organisation des rubriques est la même mais les rubriques sont différentes (BO n° 7 du 31 août). Pour la première fois, le programme se différencie légèrement en fonction des séries. Nous le demandions depuis longtemps. Pour la première fois aussi on se soucie explicitement de la réception des œuvres, de travail de l'écriture (réécritures) et pas seulement du commentaire de textes finis.

Le SNES, lors du conseil supérieur de l'éducation de juin 2000, a exprimé cependant des critiques. Surtout les problèmes se posent au niveau de la mise en œuvre : le programme est ambitieux et difficile à réaliser : comment mener de front lecture cursive de 6 œuvres et lecture méthodique ?

Comment faire pratiquer des activités plus diversifiées orales et écrites à des classes surchargées ? La réduction des modules en seconde, leur suppression en première générale, inadmissible, ne vont certes pas faciliter la mise en œuvre d'un tel programme qui exigerait au contraire des situations d'apprentissage en petits groupes. La complexité de la démarche didactique demande à l'enseignant un travail plus compliqué. L'organisation en séquences, même si elle n'est pas totalement nouvelle, est un montage plus complexe. Se trouve à nouveau posé le problème de l'aggravation des conditions de travail des profs de français. On regrette l'absence de coordination du programme d'histoire. Les élèves étudient l'humanisme en 2<sup>nde</sup> et n'étudieront la littérature de la

renaissance qu'en 1<sup>ère</sup>. Enfin, l'absence d'information sur l'EAF est source d'inquiétude et de difficultés pour tous. Nous avons demandé une concertation rapide et une consultation sur les épreuves orales et écrites. Le SNES a lancé le débat sur son site « observatoire ».

Mais le SNES a aussi souligné les avancées incontestables.

Le souci de clarté corrige la tendance à l'émiettement des versions précédentes. La triple finalité de l'enseignement du français est mieux définie : la maîtrise accrue de la langue, de la littérature et la constitution d'une culture. Priorité est donnée à la littérature et à la référence à des « œuvres littéraires significatives », à « la lecture d'œuvres majeures du passé et d'œuvres contemporaines » est importante. Le fait littéraire est le centre de gravité mais les écrits à usages sociaux ne sont pas à exclure. Le programme comprend une liste de connaissances à acquérir et les démarches qui permettent de construire les objets d'étude.

On apprécie également la volonté de diversification des productions écrites et orales : écriture d'invention, d'analyse et de commentaire donnant accès au texte et permettant le travail sur la langue. Le cadrage national d'une progression commune et la liberté pédagogique de l'enseignant dans le choix des œuvres et des textes sont affirmés par l'ajout d'un paragraphe.

Continuité et rupture marquent donc ce programme qui a le souci des progressions nécessaires entre collège et lycée, entre seconde et première.

Le SNES a voté ces projets parce que ce sont des projets encore soumis à consultation, y compris celui de seconde qui pourra encore être revu au printemps à la lumière d'une année d'expérience. Cette consultation doit être organisée dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre par le Ministère.

A nous de mener débat, réflexion. Ne nous laissons pas déposséder de notre enseignement.

Marylène Cahouet